

# Le Programme opérationnel FEDER - FSE Bourgogne 2014/2020

## Axe 1 Pour une croissance intelligente

(67.387 M€, soit 36.72% de l'enveloppe FEDER)

## Axe 2 Pour une société numérique

(36.666 M€, soit 19.98%  
de l'enveloppe FEDER)

## Axe 3 Pour une croissance durable

(34.882 M€, soit 19.01% de  
l'enveloppe FEDER)

## Axe 4 Pour une biodiversité durable

(9.909 M€, soit  
5.4% de  
l'enveloppe  
FEDER)

## Axe 5 Pour un développement urbain durable

(29.729 M€, soit 16.20% de l'enveloppe FEDER)

## Axe 6 Pour la formation tout au long de la vie

(38.667 M€, soit 96.19% de  
l'enveloppe FSE)

OT1 - Renforcer la  
recherche, le  
développement  
technologie et  
l'innovation  
(42.612 M€)

OT3 - Améliorer la  
compétitivité des PME  
(24.774 M€)

OT2 - Améliorer l'accès  
aux TIC, leur utilisation  
et leur qualité  
(36.666 M€)

OT4 - Soutenir la transition vers  
une économie à faibles émissions  
de carbone dans l'ensemble des  
secteurs et l'innovation  
(34.8822 M€)

OT6 -  
Préserver  
et  
protéger  
l'environ-  
nement  
(9.909 M€)

OT4 - Soutenir la transition vers  
une économie à faibles émissions  
de carbone dans l'ensemble des  
secteurs et l'innovation  
(19.819 M€)

OT6 -  
Préserver  
et  
protéger  
l'environ-  
nement  
(9.909 M€)

OT10 - Investir dans l'éducation,  
la formation et dans la formation  
professionnelle  
(38.667 M€)

OS1.1 -  
Renforcer la  
recherche  
publique  
en  
cohérence  
avec la RIS3

OS1.2 -  
Accroître la  
valorisation  
des résultats  
de la  
recherche  
publique et  
stimuler la  
recherche  
partenariale,  
en  
cohérence  
avec la RIS3

OS1.3 -  
Renforcer la  
créations /  
reprise  
d'entreprises  
et les  
dynamiques  
entrepreu-  
nariales

OS1.4 -  
Améliorer la  
compétitivité  
des PME

OS2.1 -  
Déployer les  
infrastructures  
de fibre  
optique

OS2.2 -  
Mettre les  
TIC au  
service des  
citoyens

OS3.1 -  
Augmenter  
la part des  
ENR dans la  
production  
d'énergie  
régionale

OS3.2 -  
Réduire la  
consom-  
mation  
énergéti-  
que des  
bâtiements

OS3.3 -  
Réduire la  
part des  
véhicules  
thermiques  
dans les  
transports  
de  
personnes

OS4.1 -  
Préserver et  
restaurer la  
trame verte  
et bleue

OS5.1 -  
Réduire la  
consom-  
mation  
énergétique  
des  
bâtiements  
social et  
bâtiements  
public dans  
les quartiers

OS5.2 -  
Réduire la  
part modale  
des véhicules  
thermiques  
dans les  
transports de  
marchandises

OS5.3 -  
Améliorer  
l'environ-  
nement et  
l'attractivi-  
té des villes

OS5.4 -  
Assurer la  
conversion  
des friches  
industrielles,  
militaires et  
hospitalière  
et l'implanta-  
tion de  
nouvelles  
activités  
économiques

OS6.1 -  
Augmenter  
le taux de  
qualifica-  
tion des  
jeunes par  
l'apprentis-  
sage

OS6.2 -  
Augmenter  
le niveau  
de  
qualifica-  
tion des  
deman-  
deurs  
d'emploi

OS6.3 -  
Mettre à  
disposition  
des  
citoyens  
une  
orientation  
profession-  
nelle de  
qualité

**TOTAL : 223.730 M€ (183.532 M€ de FEDER / 40.197 M€ de FSE)**

Assistance technique : FEDER : 4.959 M€ (2.70% FEDER) / FSE : 1.530 M€ (3.5% FSE)